

ASSEMBLÉE NATIONALE29 novembre 2024

**REMBOURSEMENT INTÉGRAL DES FAUTEUILS ROULANTS PAR L'ASSURANCE
MALADIE - (N° 626)**

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 19

présenté par
M. Peytavie

ARTICLE PREMIER

À la première phrase de l'alinéa 9, supprimer les mots :

« jusqu'à présent ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.